

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lastoursville : elle meurt en laissant un audio accablant pour son compagnon

D.M
Koula-Moutou/Gabon

JUSTINE Tsambo Mekoula, Gabonaise âgée d'une trentaine d'années, est morte le 8 juin dernier à Lastoursville, le chef-lieu du département de Mulundu dans des conditions non encore élucidées. En effet, peu de temps avant de rendre l'âme, c'est

dans un état végétatif que son compagnon, Dieudonné B., 50 ans, actuellement en garde à vue à la brigade de gendarmerie, est allé la déposer chez ses parents. Selon une source proche de l'investigation, malheureusement pour l'homme avec lequel Justine Tsambo Mekoula s'était mise en couple il y a seulement trois mois, celle-ci aurait laissé aux parents

un enregistrement téléphonique pour le moins compromettant. D'autant que depuis que les tourteraux se sont installés à Lolo, un hameau situé sur la route économique, la famille de la femme n'avait plus aucune nouvelle d'elle. Dans le fameux audio, la dame surnommée "Apoutchou" en raison de ses formes mais qui n'avait plus que la peau sur les os, raconte que le quinquagénaire la battait régulièrement. D'où les douleurs au cou et la paralysie de certains de ses membres. Pis, Dieudonné B. aurait pris à la légère son état de santé.



Photo: James Angelo Loundoul L'Union

Une vue de la ville de Lastoursville, où résidait la défunte.

L'homme promptement exfiltré par les gendarmes de Lastoursville – pour ne pas subir la colère des parents de la femme –, a nié les faits de violence à lui reprochés. S'il reconnaît qu'elle souffrait de fortes douleurs au cou, il relève aussi que sa compagne avait rallié le Samu so-

cial de Koula-Moutou pour se faire traiter. Mais qu'au lieu de suivre la médication indiquée, elle aurait pris des comprimés en surdose. Voyant ainsi la situation se dégrader, Dieudonné B. aurait donc décidé d'aller déposer Justine Tsambo Mekoula chez les siens à

Lastoursville. Mais elle est morte le même jour vers 19 heures. Le quinquagénaire a été arrêté pour les besoins de l'enquête et pour sa sécurité. Dans l'attente de son défèrement devant le parquet.

Affaire à suivre.

Précisions

SUITE à l'article paru à la Une dans L'Union du vendredi 9 juin 2023, intitulé "Marine marchande : l'inéluctable réforme", dans le cadre du dossier consacré au naufrage du navire Esther Miracle, nous avons malencontreusement écrit que : "...aucun directeur général n'a été nommé, depuis la suspension de Fidèle Angoue Mba et son adjoint, Ibrahim Okanga Souna, actuellement poursuivis par la Justice". En réalité, il n'en est rien pour le second cité. L'actuel DGA Ibrahim Okanga Souna n'a été qu'entendu. Toutes nos excuses à l'intéressé et à son entourage.

Le clin d'œil de *Lybek*



Mitzic : Ulrich Mezui rattrapé après dix mois de cavale

Alexis NDONG SIMA
Oyem/Gabon

ULRICH Mezui alias Meye Meboune, Gabonais, 28 ans, réputé très dangereux à Mitzic a été écroué dernièrement à la prison centrale d'Oyem. Il se serait rendu auteur de plusieurs vols aggravés et de braquages perpétrés dans le chef-lieu du département de l'Okano et ses environs. Arrêté puis placé en garde à vue en août 2022, ce délinquant multirécidiviste avait réussi à se faire la belle. Depuis lors, il était activement recherché par toutes les forces de sécurité. Mais début juin, après dix mois de cavale, il a fini par tomber dans les mailles des filets des gendarmes de Mitzic. Les faits. Courant août 2022,

la brigade de gendarmerie de Mitzic-centre reçoit un coup de fil d'une personne l'informant de ce qu'Ulrich Mezui, un habitué du trafic de pointes d'ivoire, était sur le point d'en écrouer deux dérobés chez son oncle au carrefour Sam. Il est donc pris en flagrant délit avec sa marchandise. En le fouillant, les pandores trouvent un couteau dans l'une des poches de son blouson. Une arme blanche que le malfrat aurait utilisée pour détrousser ses victimes de jour comme de nuit. Pendant son audition au poste, Ulrich Mezui aurait reconnu être un multirécidiviste condamné plusieurs fois par le tribunal d'Oyem pour les mêmes faits. Placé sous mandat de dépôt par un magistrat instructeur, il est poursuivi pour vols aggravés, braquages et port d'arme blanche.



Photo: Alexis NDONG SIMA

Ulrich Mezui tenant les trophées, son dernier butin.